

Tablettes numériques, cantine à 3 euros... les actions du Département pour les col- lèges

Comme chaque année depuis quatre ans, le Département de la [Seine-Maritime](#) distribue des tablettes numériques aux collégiens qui font leur entrée en sixième. Lundi 8 mars, le président Bertrand Bellanger était présent à [Buchy](#), pour la distribution aux élèves du collège Francis-Yard...

C'est le rendez-vous traditionnel de début d'année dans les 109 collèges publics de la [Seine-Maritime](#) : la distribution de tablettes numériques pour les élèves qui entrent en sixième. Lundi 8 septembre, le président du Département Bertrand Bellanger était au collège Francis-Yard, avec les deux conseillers départementaux du canton de [Mesnil-Esnard](#), Delphine Duramé et [Julien Demazure](#), la vice-présidente du département en charge des collèges et de la réussite éducative Chantal Cottureau, ainsi que le maire de Buchy Joël Lefebvre pour ce moment important qui vise notamment à réduire la fracture numérique et « **favoriser l'égalité des chances** ».

Treize mille tablettes distribuées à la rentrée

Dès son entrée en sixième, chaque collégien scolarisé dans le département reçoit donc une tablette. « **À la rentrée 2025, les 52 000 collégiens du service public en ont une entre les mains, ainsi que près de 4 000 enseignants** », précisent les services du Département, qui indiquent que ce sont 13 000 tablettes qui ont été distribuées dans tous les collèges, lors de cette rentrée 2025-2026. Un outil avec lequel les élèves vont apprendre à se familiariser avec leurs professeurs et qui a pour objectif de développer de nouvelles compétences.

Une utilisation encadrée et sécurisée

« Avec les tablettes, les élèves ont accès à des applications pédagogiques et ils peuvent aussi se connecter à l'espace numérique de travail Arsène 76 pour réaliser leurs devoirs, effectuer des recherches, consulter des ressources pédagogiques ou encore lire des ouvrages

recteur des établissements, consulter des ressources pédagogiques ou encore lire des ouvrages numériques», poursuivent les responsables de la collectivité, qui soulignent qu'évidemment, l'utilisation des tablettes est sécurisée et encadrée. Les accès à internet sont ainsi filtrés et les sites inappropriés inaccessibles. Il n'est pas non plus possible d'accéder à des jeux ou encore aux réseaux sociaux. Enfin, la tablette est paramétrée de manière à la rendre inutilisable entre 21 h et 7 h.

Repas à 3 euros

À noter que trois autres actions sont mises en place par le Département dans les collèges seinomarins : le repas à la cantine à 3 euros est ainsi reconduit, ce qui en fait le moins cher de Normandie. « **Le tarif de 3 euros a été validé le 1er janvier 2024 et donc reconduit cette année** », confirme le Département, qui ajoute par ailleurs avoir fait le choix d'augmenter le coût des denrées à l'assiette, de 1,87 euro à 2,27 euros, « **sans augmentation du tarif pour les familles. Cet effort permet aux collèges de garantir la qualité et la diversité des repas proposés et de prioriser les achats en filière courte et bio** ».

Vidéoprotection dans la quasi-totalité des collèges

Dans un autre registre, le Département a engagé une autre action visant à sécuriser les établissements : « **aujourd'hui, la quasi-totalité des collèges sont équipés de la vidéoprotection** », précise la collectivité.

Plan Ambition Collèges : 200 millions d'euros injectés

Enfin, le Département injecte près de 200 millions d'euros dans le cadre du 2e Plan Ambition Collèges, pour améliorer le cadre de vie scolaire des 52 000 collégiens que compte la Seine-Maritime. Le président rappelle ainsi que six opérations d'envergure vont être lancées en 2025 : reconstruction d'un collège au Havre (18 millions d'euros), reconstruction du collège Saint-Exupéry à Forges-les-Eaux (21 millions d'euros), reconstruction du collège du Trait (20 millions d'euros), construction d'une nouvelle cuisine centrale au Havre (11,5 millions d'euros), extension du collège Mandela à Elbeuf-sur-Seine (2 millions d'euros) et construction d'une salle d'évolution sportive au collège André Marie à Barentin (2,5 millions d'euros).

Autant d'actions qui visent à « **créer les conditions optimales à la réussite éducative des collégiens** », conclut Bertrand Bellanger.



Le président du Département de la Seine-Maritime Bertrand Bellanger (à gauche) est venue assister à la distribution de tablettes numériques aux collégiens, en présence des conseillers départementaux et du maire de Buchy. A.S/Département de la Seine-Maritime



Léonie a fait sa rentrée cette année en 6e au collège Francis-Yard de Buchy et est venue récupérer sa tablette numérique. Le Bulletin